Risques prévisibles	Activités exposant aux risques	Exemples de moyens de prévention recommandés	Réalisé	A réaliser	Date
Maladie provoquée	Tous travaux	Diffusion, affichage des gestes barrière essentiels à			
par un Coronavirus	administratifs à	l'ensemble des salariés (lavage des mains, tousser dans son			
(dont le COVID-19) :	l'entreprise	coude ou dans un mouchoir à usage unique, respect des			
provoquant des		distances de sécurité, nettoyage, désinfection)			
infections		Lorsque c'est possible, dans les immeubles, durant la journée			
respiratoires allant du		de travail, les portes restent ouvertes pour ne pas avoir à			
rhume à des		toucher les poignées			
pneumopathies		Mise en place du télétravail lorsque cela est possible			
sévères parfois		Mise en place d'un protocole d'échanges périodiques			
létales		(téléphone, visio,) avec les collaborateurs en télétravail			
		Interdire la prise de repas collective lorsque l'espace ne			
		permet pas la distanciation nécessaire ainsi que le respect			
		des gestes barrière			
		Porter une attention aux gestes de convivialité. Ne rien			
		partager (cigarettes, gâteaux, couverts,)			
		Réorganisation du temps de pause repas afin que chaque			
		salarié puisse s'alimenter dans le respect de la distanciation			
		et du respect des gestes barrière			
		Les salariés rentrent à leur domicile pour déjeuner, ou			
		déjeunent dans leur voiture (un par véhicule) ou à l'extérieur			
		si le temps le permet			
		Si les conditions de distanciation entre les personnes ne			
		peuvent être respectées, ne pas réunir plusieurs personnes			
		dans une même pièce,			
		Privilégier la transmission des consignes par SMS, mail,			
		téléphone selon la configuration des locaux (étage,			
		passage de portes d'accès fermés)			
		Limiter l'usage des ascenseurs qu'à une seule personne à la fois			
		Organisation de l'accueil des nouveaux embauchés en les		+	
		informant dès l'entrée dans l'entreprise par un panneau visible			
		(gestes barrière, conditions d'hygiène individuelles et			
		collectives, port des EPI)			
		Fourniture par l'employeur des attestations obligatoires			
		renseignées pour chaque travailleur			

S'assurer de la présence d'un point d'eau accessible avec	
savon ou gel hydro alcoolique et essuie main à usage unique	
(poignées, boutons, clenches,)	
Gérer les espaces de travail pour préserver les mesures de	
distanciation sociales entre les personnes (bureau double,	
organisation des temps,)	
Neutraliser les systèmes de climatisation et les ventilateurs	
lorsque la pièce est occupée par plusieurs personnes. Pensez	
à aérer régulièrement	
Mise en place d'une procédure travailleur isolé (PTI, DATI, RV	
téléphoniques périodique)	
Organiser l'individualisation des différents outils et matériels	
au poste de travail	
A défaut, en cas de partage d'outils et d'alternance sur un	
même poste de travail, mettre en place une procédure de	
nettoyage spécifique à respecter lors du changement de	
poste ou à l'issue de l'utilisation des outils	
Mise à disposition d'EPI recommandés à chaque travailleur	
Privilégiez les lavages fréquents des mains à un port	
permanent de la même paire de gants	
En cas de port de gants jetables pour les opérations liées aux	
réceptions, tri courrier, il n'exonère pas de se laver les	
mains avant et après leur port.	
Se laver les mains chaque fois que l'on met et enlève un EPI :	
gants, lunettes, combinaison, casque – Attention : les gants	
contaminés portés au visage peuvent être vecteur d'infection	
Adapter les temps de pause de sorte à limiter le nombre de	
personnes en présence	
Mise en place d'une procédure de nettoyage et de	
désinfection des équipements collectifs en libre-service	
(machine à café, théière, imprimante, micro-ondes) ainsi	
que des surfaces utilisées par chaque convive en salle de	
pause	
Mise en place d'une procédure de nettoyage et de	
désinfection des points de contact « immeuble » (rampes	
d'escalier, poignées, boutons de porte, interrupteurs,	
digicode, boutons ascenseur, copieur commun)	
Si déplacement professionnel avec des véhicules partagés	

T	
	Mise en place d'une procédure de nettoyage et de
	désinfection des points de contact « véhicule » (clenches
	portières, volant, commandes, levier de vitesse, intérieur
	cabine, ridelles, trappes accès coffre,)
	Pour effectuer le plein et le lavage des véhicules, des engins,
	veiller au port de gants jetables et au respect des mesures
	barrière
	Vérifier que les produits utilisés soient bien virucides (fiche
	technique et fiche de données de sécurité)
	Pour les vestiaires, si le respect des distances de sécurité
	n'est pas possible, mettre en place un flux invitant les salariés
	à y pénétrer à tour de rôle
	Mise en place d'une procédure de nettoyage et de
	désinfection des points de contact « immeuble » dans les
	cabinets d'aisance, et autres zones d'hygiène, (lavabos,
	douches,)
	Lorsque les circuits d'eau et climatisation ont été inutilisés
	durant plusieurs semaines, pensez au risque légionellose.
	Vérification quotidienne du nettoyage des sanitaires, du
	maintien de l'état de propreté, de l'approvisionnement en
	savon et moyens de séchage à usage unique
	Mise en place d'une procédure de gestion et d'évacuation des
	déchets potentiellement contaminés
	Procéder à des retours et partages d'expérience des aléas de
	la journée pour adapter les procédures et mesures
	initialement prévues
	Demander aux personnes qui présenteraient des symptômes
	évocateurs du COVID de ne pas se présenter sur le lieu de
	travail et de se faire prendre en charge
	Prendre des nouvelles de l'état de santé (éventuels
	symptômes, ressenti psychologique, appréhension,
	incompréhension) de vos collaborateurs régulièrement
	Conseiller aux personnels de changer de tenue vestimentaire
	au retour au domicile et de prendre une douche
	Organiser l'accueil des entreprises et intervenants extérieurs,
	(inséminateurs, livreurs,)
Autres	

Risques prévisible	Activités exposant aux risques	Exemples de moyens de prévention recommandés	Réalisé	A réaliser	Dates
Maladie provoquée par un Coronavirus (dont le COVID-19): provoquant des infections respiratoires allant du rhume à des pneumopathies sévères parfois létales	Activité dans les bâtiments : chaînes de conditionnement, tri, magasins de vente	Diffusion, affichage des gestes barrière essentiels à l'ensemble des salariés (lavage des mains, tousser dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique, respect des distances de sécurité, nettoyage, désinfection) Lorsque c'est possible, dans les immeubles, durant la journée de travail, les portes restent ouvertes pour ne pas avoir à toucher les poignées Pose de séparations physiques entre chaque poste de travail (paravent, plexiglas, film) sur les postes où la distance avec un collègue, un client est inférieure à 1 m. Fournir des gants, des masques et visières de protection aux agents d'accueil et de caisses et veiller au respect des règles d'hygiène			
		Veiller à ce que le salarié reprenne le même poste de travail chaque jour Adapter le travail en équipe sur les chaines de production : augmentez les plages horaires de la production, dédoublez les équipes, prévoyez un temps suffisant pour le changement d'équipe.			
		Interdire la prise de repas collective lorsque l'espace ne permet pas la distanciation nécessaire ainsi que le respect des gestes barrière Porter une attention aux gestes de convivialité. Ne rien partager (cigarettes, gâteaux, couverts,)			
		Les salariés rentrent à leur domicile pour déjeuner, ou déjeunent dans leur voiture (un par véhicule) ou à l'extérieur si le temps le permet			

Mise en place du télétravail ou de dispositif de « drive »	
lorsque cela est possible	
Mise en place d'un protocole d'échanges périodiques	
(téléphone, visio,) avec les collaborateurs en télétravail	
Réorganisation du temps de pause repas afin que chaque	
salarié puisse s'alimenter dans le respect de la distanciation	
et du respect des gestes barrière	
Si les conditions de distanciation entre les personnes ne	
peuvent être respectées, ne pas réunir plusieurs personnes	
dans une même pièce	
Neutraliser les systèmes de climatisations et les ventilateurs	
lorsque la pièce est occupée par plusieurs personnes. Pensez	
à aérer régulièrement	
Privilégier la transmission des consignes par SMS, mail,	
téléphone, selon la configuration des locaux (étage,	
passage de portes d'accès fermés)	
Limiter l'usage des ascenseurs qu'à une seule personne à la	
fois	
Organisation de l'accueil des nouveaux embauchés en les	
informant dès l'entrée dans l'entreprise par un panneau visible	
(gestes barrière, conditions d'hygiène individuelles et	
collectives, port des EPI,)	
Fourniture par l'employeur des attestations obligatoires	
renseignées pour chaque travailleur	
S'assurer de la présence d'un point d'eau accessible avec	
savon ou gel hydro alcoolique et essuie main à usage unique	
(poignées, boutons, clenches,)	
Gérer les espaces de travail pour préserver les mesures de	
distanciation sociales entre les personnes (bureau double,	
organisation des temps,)	
Privilégier l'activité individuelle et isolée (postes de travail	
suffisamment éloignés les uns des autres, ou travail en	
horaires décalés)	
En cas de travail isolé, mise en place d'une procédure	
travailleur isolé (PTI, DATI, RV téléphoniques périodique,)	
Organiser l'individualisation des différents outils et matériels	
au poste de travail	

T	·	
	A défaut, en cas de partage d'outils et d'alternance sur un	
	même poste de travail, mettre en place une procédure de	
	nettoyage spécifique à respecter lors du changement de poste	
	ou à l'issue de l'utilisation des outils	
	Mise à disposition d'EPI recommandés à chaque travailleur	
	Le port des gants de travail de protection pour éviter les	
	coupures, le cambouis est indispensable pour faciliter le	
	lavage ultérieur des mains	
	Les EPI textiles non jetables doivent être nettoyés à 60 °	
	Les EPI non jetables en matériau composite doivent être	
	nettoyés à l'aide de lingettes désinfectantes	
	Se laver les mains chaque fois que l'on met et enlève un EPI :	
	gants, lunettes, combinaison, casque – Attention : les gants	
	contaminés portés au visage peuvent être vecteur d'infection	
	Adapter les temps de pause de sorte à limiter le nombre de	
	personnes en présence	
	Mise en place d'une procédure de nettoyage et de	
	désinfection des équipements collectifs en libre-service	
	(machine à café, théière, imprimante, micro-ondes,) ainsi	
	que des surfaces utilisées par chaque convive en salle de	
	pause	
	Mise en place d'une procédure de nettoyage et de	
	désinfection des points de contact « immeuble » (rampes	
	d'escalier, poignées, boutons de porte, interrupteurs, digicode,	
	boutons ascenseur, copieur commun)	
	Si déplacement professionnel avec des véhicules partagés :	
	Mise en place d'une procédure de nettoyage et de	
	désinfection des points de contact « véhicule » (clenches	
	portières, volant, commandes, levier de vitesse, intérieur	
	cabine, ridelles, trappes accès coffre,)	
	Mise en place d'une procédure de nettoyage et de	
	désinfection des points de contact « machine » (poignées,	
	boitiers de commande, interrupteurs, gâchettes,)	
	Pour effectuer le plein et le lavage des véhicules, des engins,	
	veiller au port de gants jetables et au respect des gestes	
	barrières	
	Vérifier que les produits utilisés soient bien virucides (fiche	
	technique et fiche de données de sécurité)	
	resumade et nome de dermises de securito)	

	Pour les vestiaires, si le respect des distances de sécurité n'est pas possible, mettre en place un flux invitant les salariés à y pénétrer à tour de rôle Mise en place d'une procédure de nettoyage et de désinfection des points de contact « immeuble » dans les cabinets d'aisance, et autres zones d'hygiène, (lavabos, douches,) Vérification quotidienne du nettoyage des sanitaires, du maintien de l'état de propreté, de l'approvisionnement en savon et moyens de séchage à usage unique Lorsque les circuits d'eau et climatisation ont été inutilisés durant plusieurs semaines, pensez au risque légionellose. Mise en place d'une procédure de gestion et d'évacuation des déchets Procéder à des retours et partages d'expérience des aléas de la journée pour adapter les procédures et mesures initialement prévues Demander aux personnes qui présenteraient des symptômes évocateurs du COVID de ne pas se présenter sur le lieu de travail et de se faire prendre en charge Prendre régulièrement des nouvelles de l'état de santé (éventuels symptômes, ressenti psychologique, appréhension, incompréhension) de vos collaborateurs. Organiser l'entretien, le nettoyage des tenues de travail au sein de l'entreprise de façon à s'assurer de leur décontamination Conseiller aux personnels de changer de tenue vestimentaire au retour au domicile et de prendre une douche Organiser l'accueil des entreprises et intervenants extérieurs, (inséminateurs, livreurs,)	
Autres	(Inseminateurs, livreurs,)	

Risques prévisible	Activités exposant aux risques	Exemples de moyens de prévention recommandés	Réalisé	A réaliser	Dates
Maladie provoquée par un Coronavirus (dont le COVID-19) : provoquant des infections respiratoires allant du	Activités sur les chantiers, parcelles, impliquant la conduite et l'utilisation de matériels, engins,	Diffusion, affichage des gestes barrière essentiels à l'ensemble des salariés (lavage des mains, tousser dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique, respect des distances de sécurité, nettoyage, désinfection) Interdire la présence en cabine de l'engin à 2 personnes (tracteurs, chariots, machines agricoles automotrices)			
rhume à des pneumopathies sévères parfois létales		Mise en place d'une procédure de nettoyage et de désinfection des points de contact « engin » (clenches portières, volant, commandes, levier de vitesse, intérieur cabine, ridelles, trappes accès coffre,) ou machines (interrupteurs, boutons de commandes,)			
		Organisation du déplacement sur le lieu de travail avec une seule personne à bord du véhicule lorsque la flotte de véhicules de l'entreprise le permet ou qu'un accord avec le salarié soit négocié pour qu'il se déplace avec son véhicule personnel			
		Lorsque la flotte de véhicules de l'entreprise ne le permet pas ou qu'un accord n'ait pu être trouvé pour que le salarié effectue le déplacement avec son véhicule personnel, possibilité d'un déplacement à 2 personnes maximum dans un même véhicule sous réserve du respect d'une distanciation d'au moins 1 mètre entre les deux et du port obligatoire pendant le déplacement de masque et de, gants			
		Mettre en œuvre les gestes barrière lors des phases d'attelage/dételage des outils, si vous travaillez en binôme			
		Aérer les cabines des engins hors utilisation.			
		Veiller à ce que le salarié reprenne le même poste de travail chaque jour			
		Adapter le travail en équipe sur les chantiers dans le respect des mesures barrière			
		Interdire la prise de repas collective lorsque l'espace ne permet pas la distanciation nécessaire ainsi que le respect des gestes barrière			

	Porter une attention aux gestes de convivialité. Ne rien		
	partager (cigarettes, gâteaux, couverts,)		
	Les salariés rentrent à leur domicile pour déjeuner, ou		
	déjeunent dans leur voiture (un par véhicule) ou à l'extérieur		
	si le temps le permet		
	Réorganisation du temps de pause repas afin que chaque		
	salarié puisse s'alimenter dans le respect de la distanciation		
	et du respect des gestes barrière		
	Si les conditions de distanciation entre les personnes ne		
	peuvent être respectées, ne pas réunir plusieurs personnes		
	dans une même pièce,		
	Transmission des consignes par SMS, mail, téléphone,		
	Organisation de l'accueil des nouveaux embauchés en les		
	informant dès l'entrée dans l'entreprise par un panneau		
	visible (gestes barrière, conditions d'hygiène individuelles et		
	collectives, port des EPI,)		
	Fourniture par l'employeur des attestations obligatoires		
	renseignées pour chaque travailleur		
	Prévoir des bidons d'eau potable, gel hydro alcoolique,		
	essuie-tout à usage unique, lingettes désinfectantes pour le		
	nettoyage des mains, outils, volants, boutons, poignées et		
	des sacs poubelles pour les déchets (et veiller à leur		
	approvisionnement quotidien)		
	Gérer les espaces de travail pour préserver les mesures de		
	distanciation sociales entre les personnes sur les chantiers,		
	parcelles,)		
	Privilégier l'activité individuelle et isolée (parcelles différentes,		
	postes de travail suffisamment éloignés les uns des autres)		
	En cas de travail isolé, mise en place d'une procédure		
	travailleur isolé (PTI, DATI, RV téléphoniques périodique,)		
	Organiser l'individualisation des différents outils et matériels		
	au poste de travail		
	A défaut, en cas de partage d'outils et d'alternance sur un		
	même poste de travail, mettre en place une procédure de		
	nettoyage spécifique à respecter lors du changement de		
	poste ou à l'issue de l'utilisation des outils		
	Mise à disposition d'EPI recommandés à chaque travailleur		
		0	•

Le port des gants de travail de protection pour éviter les	
coupures, le cambouis est indispensable pour faciliter le	
lavage ultérieur des mains	
Se laver les mains chaque fois que l'on met et enlève un EPI	
: gants, lunettes, combinaison, casque – Attention : les gants	
contaminés portés au visage peuvent être source d'infection	
Adapter les temps de pause de sorte à limiter le nombre de	
personnes en présence	
Mise en place d'une procédure de nettoyage et de	
désinfection des points de contact « véhicule » (clenches	
portières, volant, commandes, levier de vitesse, intérieur	
cabine, ridelles, trappes accès coffre,)	
Mise en place d'une procédure de nettoyage et de	
désinfection des points de contact « machine » (poignées,	
boitiers de commande, interrupteurs, gâchettes,)	
Pour effectuer le plein et le lavage des véhicules, des engins,	
veiller au port de gants jetables et au respect des gestes	
barrières	
Vérifier que les produits utilisés soient bien virucides (fiche	
technique et fiche de données de sécurité)	
Pour les vestiaires, si le respect des distances de sécurité	
n'est pas possible, mettre en place un flux invitant les salariés	
à y pénétrer à tour de rôle	
Procéder à des retours et partages d'expérience des aléas de	
la journée pour adapter les procédures et mesures	
initialement prévues	
Demander aux personnes qui présenteraient des symptômes	
évocateurs du COVID de ne pas se présenter sur le lieu de	
travail et de se faire prendre en charge	
Prendre régulièrement des nouvelles de l'état de santé	
(éventuels symptômes, ressenti psychologique,	
appréhension, incompréhension) de vos collaborateurs.	
Organiser l'entretien, le nettoyage des tenues de travail au	
sein de l'entreprise de façon à s'assurer de leur	
décontamination	
Conseiller aux personnels de changer de tenue vestimentaire	
au retour au domicile et de prendre une douche	
au retour au domitoile et de prendre une douche	

	Organiser l'accueil des entreprises et intervenants extérieurs, (inséminateurs, livreurs,)		
Autres			